

Les enquêtes chasse en Guyane

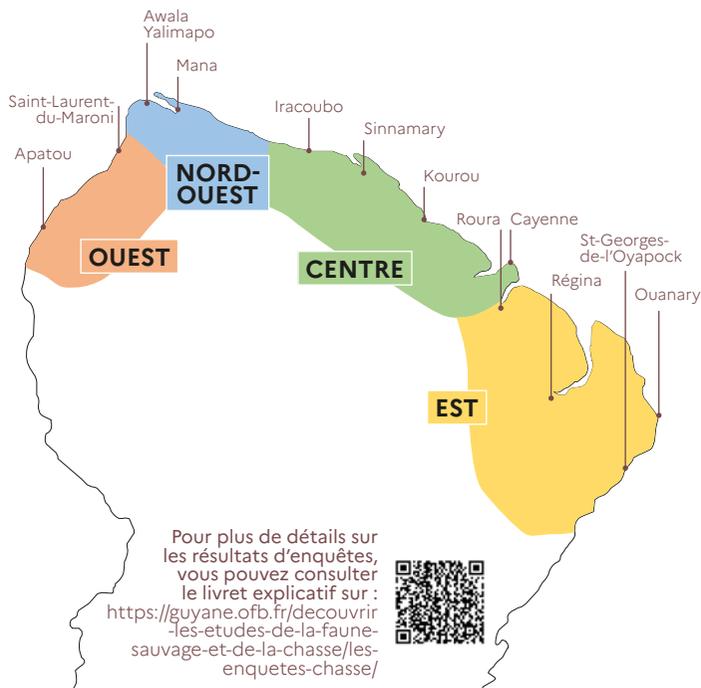
De 2000 à 2018 :
21 000 prises sur plus
de 7 000 sorties de chasse

Les enquêtes chasse sur les oiseaux forestiers

Deux périodes étudiées :
2000 - 2007 et 2015 - 2018

Plus de 5 000 prises d'oiseaux sur environ
2 000 sorties de chasse

4 régions étudiées



Ces fiches présentent les pratiques des chasseurs volontaires ayant participé aux enquêtes. Elles ne sont pas représentatives de l'ensemble des chasseurs guyanais. Pour cette raison, les différentes périodes peuvent refléter des profils de chasseurs différents.

Vous chassez et souhaitez participer à
l'amélioration des connaissances sur la
faune guyanaise ?

Participez à notre enquête !

<https://guyane.ofb.fr/espace-enqueteur>

Remerciements

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) tient à remercier les **médiateurs** ainsi que les **nombreux chasseurs qui se sont portés volontaires** pour transmettre les informations relatives à leurs pratiques. C'est grâce à leur précieuse collaboration que les résultats présentés dans ce livret ont pu être obtenus.

Financements

Un projet co-financé par l'Union européenne et la Direction Générale des Territoires et de la Mer.



Les **fonds européens de développement régional (FEDER)**, appelé **FEDER-FSE en Guyane française**, ont pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale entre les territoires de l'Union européenne.

Ce dépliant ne constitue pas une réglementation.
Il est destiné à encourager les pratiques de chasse responsables.

www.guyane.ofb.fr

RÉSULTATS D'ENQUÊTES AUPRÈS DE CHASSEURS
EN GUYANE ET ÉCOLOGIE DES ESPÈCES

HOCCO
alector

Oko
Du'oko
Timouvou
Powisi
Mutum



Illustration : Jean-Pierre PENNEZ - Mise en page et impression : BODIF - 0694 94 69 12 - Ne pas jeter sur la voie publique

Chasse du *Hocco alector*

RÉSULTATS D'ENQUÊTES

NORD-OUEST

	2001 - 2005		2016 - 2018	TOUTES ESPÈCES
Distance	30 km	- 15 km	15 km	
Mode de chasse				
Proportion véhicules motorisés	22 %	+ 7 %	29 %	
Durée moyenne	6 h	≈	8 h	
Nombre de sorties	281 sorties		1 869 sorties	
	0		32	
	Aucun hocco chassé		1 chassé sur 50 sorties	

Très peu de hocos chassés entre 2001 et 2018

OUEST

Type de chasse	2006 - 2007	2015 - 2018	TOUTES ESPÈCES
Distance	Pour se nourrir 6 km	Pour vendre 21 km	
Mode de chasse			
Proportion véhicules motorisés	0%	46 %	
Durée moyenne	5 h	27 h	
Nombre de sorties	1 927 sorties	845 sorties	
	204	728	
	1 chassé sur 10 sorties	1 chassé à chaque sortie	

Les pratiques de chasse différentes entre 2006-2007 et 2015-2018 ne permettent pas d'étudier leur évolution

Le hocco est une espèce très prisée, en déclin dans les zones chassées. Il est sensible à la **présence humaine** (chasse, dégradation forestière...).

POUR UNE CHASSE DURABLE :

- ✓ Respecter le quota qui est de **1 individu maximum** par sortie et par chasseur,
- ✓ Limiter la chasse d'**octobre à avril**, pendant la **période sensible** où le hocco se reproduit, couve ses œufs et élève ses petits,
- ✓ Limiter les prises dans **un même groupe** de hocos.

Pour plus de détails sur les résultats d'enquêtes, vous pouvez consulter le livret explicatif sur : <https://guyane.ofb.fr/decouvrir-les-etudes-de-la-faune-sauvage-et-de-la-chasse/les-enquetes-chasse/>



CENTRE

	2000 - 2001		2016 - 2018	TOUTES ESPÈCES
Distance	19 km	≈	25 km	
Mode de chasse				
Proportion véhicules motorisés	67 %	+ 22 %	89 %	
Durée moyenne	6 h	+ 9 h	15 h	
Nombre de sorties	260 sorties		543 sorties	
	18		69	
	1 chassé sur 14 sorties		1 chassé sur 10 sorties	

Même nombre de hocos chassés par sorties entre 2000 et 2018

EST

	2000 - 2001		2016 - 2018	TOUTES ESPÈCES
Distance	30 km	≈	35 km	
Mode de chasse				
Proportion véhicules motorisés	86 %	≈	90 %	
Durée moyenne	45 h	- 26 h	19 h	
Nombre de sorties	306 sorties		472 sorties	
	83		114	
	1 chassé sur 3 sorties		1 chassé sur 5 sorties	

Même nombre de hocos chassés par sortie entre 2000 et 2018



HOCCO alector

Crax
alector



RÈGLEMENTATION

ESPÈCE
CHASSABLE

1

par sortie
et par chasseur

INTERDITE
AU COMMERCE



STATUT DE CONSERVATION

- Liste rouge UICN* au niveau mondial : « **préoccupation mineure** »
- Liste rouge UICN Guyane : « **vulnérable** »
- Espèce déterminante de ZNIEFF**

Le hocho est très sensible à la **chasse** et à la **dégradation forestière**.

La Guyane a une **grande responsabilité** pour la conservation de cette espèce car le territoire accueille une grande partie de sa population mondiale.



Reproduction

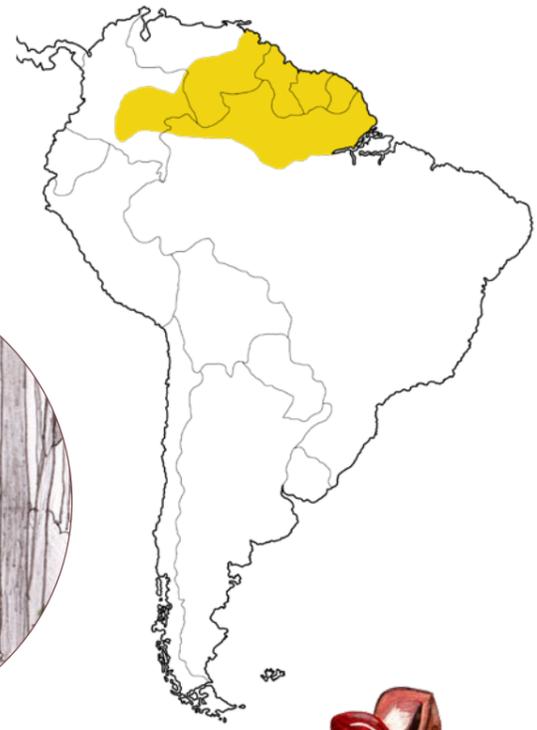
- Le hocho se reproduit en **fin de saison sèche**, permettant ainsi aux jeunes qui naissent en saison des pluies de profiter du pic de fructification.
- **Lieu de ponte** : le nid est fait de petites branches et il est construit à **mi-hauteur** (dans des palmiers de sous-bois ou bois canon).
- **Œufs** : deux à trois œufs pondus puis couvés pendant **1 mois**.
- **Éclosion** : les poussins quittent rapidement le nid pour suivre les parents au sol. En cas de danger, ils se réfugient sous les pattes et la queue des parents.
- Les jeunes restent auprès des parents jusqu'à la saison de reproduction suivante.

Comportement

- Le hocho est **diurne**.
- Le hocho vit en couple ou en famille.
- Il dort chaque soir dans un arbre.
- Le chant du hocho est entendu **entre octobre et avril**.



Habitats

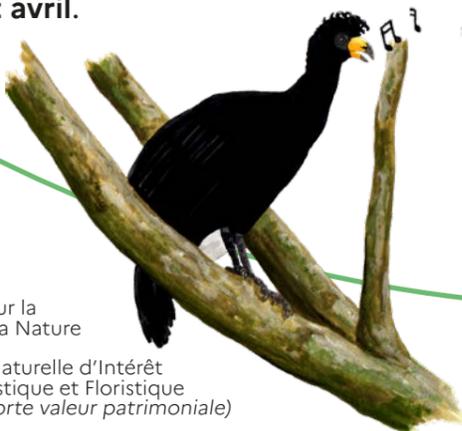


Répartition



Alimentation

- Le hocho mange essentiellement **des fruits**.
- Il consomme occasionnellement des feuilles de jeunes pousses, des fleurs, des champignons, des invertébrés (insectes, larves...) ainsi que **des graviers** qui lui permettent de détruire les graines consommées directement dans son estomac. Elles ne sont ainsi pas disséminées.



*UICN : Union internationale pour la Conservation de la Nature

**ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (faune et flore à forte valeur patrimoniale)